

Agenda social de la CPPNI TP - Calendrier 2024

1^{ère} réunion du 26 janvier, à 14h (après-midi – en visioconférence) :

- Détermination de l'agenda social de la CPPNI pour 2024.

2^{ème} réunion du 13 février 2024, à 9h30 (journée).

- Négociation sur l'attractivité des métiers dans les Travaux Publics : phase méthodologique préalable.

3^{ème} réunion du 27 mars 2024, à 14h (après-midi) :

- Négociation sur l'attractivité des métiers dans les Travaux Publics : phase méthodologique préalable (suite).

4^{ème} réunion 22 avril 2024, à 10h (journée) :

- Mise en place du comité de suivi paritaire prévu par l'Accord national du 11 mai 2023 relatif à la co-construction dans le cadre du compte personnel de formation ;
- Négociation sur l'attractivité des métiers dans les Travaux Publics : phase méthodologique préalable (suite et fin).

5^{ème} réunion du 21 mai 2024, à 10h (journée) :

- Echange de points de vue sur la sous-traitance ;
- Ouverture de la négociation sur l'attractivité des métiers dans les Travaux Publics.

6^{ème} réunion du 18 juin 2024, à 9h30 (journée) :

- Négociation sur l'attractivité des métiers dans les Travaux Publics (suite).

7^{ème} réunion du 25 septembre 2024, à 9h30 (journée) :

- Négociation sur l'attractivité des métiers dans les Travaux Publics (suite).

8^{ème} réunion du 23 octobre 2024, à 9h30 (journée) :

- Présentation du rapport NAO comprenant la partie économique (conjoncture, prévisions) et sociale ;
- Constat des valeurs de référence pour les négociations régionales ;
- Négociation des minima Cadres TP pour l'année 2025 ;
- Point sur la méthode d'une négociation sur la prévention de l'usure professionnelle.

9^{ème} réunion du 21 novembre 2024, à 9h30 (journée) :

- Négociation des minima Cadres TP pour l'année 2025 (suite si nécessaire) ;
- Négociation sur l'attractivité des métiers dans les Travaux Publics (suite et fin).

10^{ème} réunion du 11 décembre 2024, à 9h30 (matinée) :

- Point d'information sur la Convention de partenariat pour l'amélioration de la santé au travail ;
- Rapport annuel d'activité (incluant le bilan de l'action de la branche en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes) ;
- Sujets de l'année à venir (préparation de l'agenda social de la CPPNI pour 2025).

*Le calendrier fixé par les partenaires sociaux reste ouvert à la discussion de thèmes et à des échanges de vue dont la nécessité s'imposerait à eux, notamment suite aux lois ou aux accords interprofessionnels.

Fait à Paris, le 26 janvier 2024

En 12 exemplaires

Pour la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP)

DocuSigned by:
Laurent amar
EB8946053CA5480...

Pour la Chambre Nationale des Artisans des Travaux Publics et du Paysage (CNATP)

DocuSigned by:
Francoise DESPRET
96C3207326374A0...

Pour la Fédération Nationale des Salariés de la Construction et du Bois (FNCB-CFDT)

DocuSigned by:
[Signature]
31DAAF5E659E4C2...

Pour la Fédération BÂTI-MAT-TP (CFTC)

Pour le Syndicat National des Cadres, Techniciens, Agents de Maîtrise et Assimilés des Industries du Bâtiment, des Travaux Publics et des Activités annexes et connexes (CFE-CGC-BTP)

DocuSigned by:
[Signature]
53305CB6FBC44E2...

Pour la Fédération Générale Force Ouvrière Construction (FG FO Construction)

Pour la Fédération Nationale des Salariés de la Construction - Bois - Ameublement (FNCSBA - CGT)

Négociation attractivité

Des propositions ciblées – de différentes natures

- Des propositions **normatives** ⇔ Moderniser nos conventions collectives
- Des **recommandations** ⇔ Le sujet relève de l'entreprise
- Des **actions** sectorielles ⇔ Mise en valeur par l'accord
- Des demandes aux **pouvoirs publics** ⇔ Evolution de la législation

Négociation attractivité

Projet de plan détaillé

1/ Le sens et les valeurs : les Travaux Publics au cœur de la transformation écologique

- Les transformations dans les TP
- Les transformations par les TP

4/ Les évolutions professionnelles : co-construire et accompagner

- Investir dans l'alternance et l'apprentissage
- Favoriser la mobilité et les transitions professionnelles
- Valoriser le tutorat
- Adapter la classification

2/ L'organisation du travail : prise en compte des aspirations des salariés et des besoins des entreprises

- Ouvrir le champ des possibles
- Mieux rémunérer les horaires atypiques
- Rationaliser les déplacements

5/ La santé des salariés : renforcer la prévention et intégrer les nouveaux risques

- Promouvoir les bilans santé et prévention
- Intégrer le risque canicule et fortes chaleurs
- Former pour mieux prévenir (Socle commun de prévention et PASI)

3/ La vie au travail : s'inscrire dans la modernité

- Concilier vie pro et vie perso
- Favoriser la fidélisation des salariés
- Promouvoir la mixité et assurer l'égalité hommes-femmes

6/ Le partage de la valeur : dynamiser pour mieux associer (Déployer la loi partage de la valeur)

- Faciliter le développement de la participation
- Créer de nouvelles dynamiques de partage de la valeur